



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3<sup>e</sup> trimestre 2016

## La fréquentation augmente de 17 %

**A**vec 281 200 nuitées au 3<sup>e</sup> trimestre 2016, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 17 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2015.

Jacqueline Chane-Mui, Insee

Avec 281 200 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, classés ou non, est en nette hausse (17 %) au 3<sup>e</sup> trimestre 2016 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (figure 1). Cette embellie se poursuit depuis un an et demi, à la suite de l'ouverture de nouveaux établissements.

Ce trimestre, la fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels classés 3 étoiles (+ 37 %). Cette forte augmentation résulte de l'ouverture de trois nouveaux établissements au 4<sup>e</sup> trimestre 2015 et du nouveau classement dans cette catégorie d'un établissement depuis septembre 2015. La fréquentation progresse également dans les hôtels 4 et 5 étoiles (+ 19 %) et plus modestement dans les hôtels 1 ou 2 étoiles (+ 3 %). En revanche, elle recule dans les hôtels non classés (- 17 %), deux établissements ayant obtenu leur classement depuis septembre 2015.

Cette embellie profite à toutes les régions, essentiellement aux régions Ouest (+ 22 %) et Sud (+ 19 %) et dans une moindre mesure à la région Nord-est (+ 5 %). Ce dynamisme des régions Ouest et Sud résulte notamment de l'ouverture de quatre nouveaux établissements au 4<sup>e</sup> trimestre 2015.

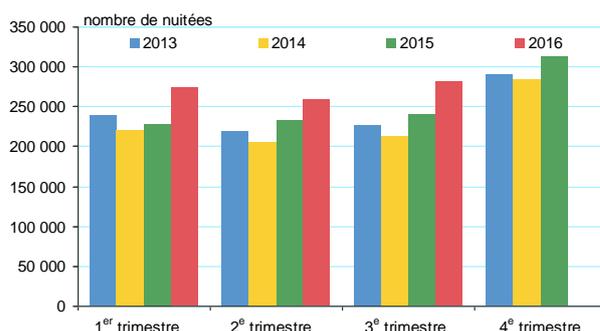
Le taux d'occupation (56,3 %) est en légère baisse (- 0,7 point) par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (figures 2 et 3). Ce recul s'explique par une offre de chambres (+ 11 %) augmentant davantage que le nombre de chambres occupées (+ 10 %), du fait de l'ouverture de nouveaux établissements.

Toutefois, la baisse du taux d'occupation ne concerne que l'Ouest (- 3,4 points), tandis qu'il progresse dans les autres régions (figure 4). Dans la région Ouest, la forte hausse de fréquentation n'a en effet pas permis de compenser l'augmentation de l'offre de chambres liée à l'ouverture de deux établissements de taille importante. À l'inverse, dans le Sud, la fréquentation a été suffisamment forte pour compenser l'ouverture de deux établissements de taille moyenne.

Le taux d'occupation recule pour toutes les catégories d'hôtels, excepté pour les hôtels classés 3 étoiles (+ 1,9 point). Dans cette catégorie, la forte hausse de fréquentation a plus que compensé l'accroissement du nombre de chambres offertes lié à l'entrée de quatre établissements dans cette catégorie. ■

### 1 La fréquentation des hôtels augmente de 17 %

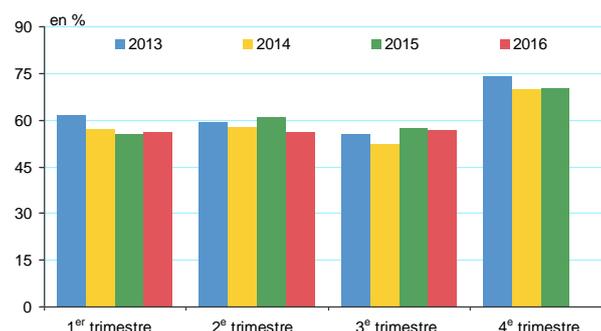
Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2013 à 2016



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.  
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

### 2 Le taux d'occupation recule de 0,7 point au 3<sup>e</sup> trimestre

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2013 à 2016



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.  
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

### 3 281 200 nuitées au 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Fréquentation hôtelière au 3<sup>e</sup> trimestre

	2014	2015	2016 <sup>(p)</sup>	Évolution 2016 / 2015
Nombre de nuitées	212 600	240 400	281 200	17,0 %
Chambres occupées	124 800	141 100	155 100	9,9 %
Offre de chambres	238 500	247 600	275 700	11,3 %
Taux d'occupation	52,3 %	57,0 %	56,3 %	- 0,7 pt

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

## Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés.

Jusqu'en 2013 inclus, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, les résultats diffusés portent sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 78 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 57 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétropolées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site [insee.fr](http://insee.fr).

### 4 Les hôtels 3 étoiles, premiers bénéficiaires de l'embellie au 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 3<sup>e</sup> trimestre

	Nuitées nombre			Taux d'occupation en %		
	2015	2016 <sup>(p)</sup>	Évolution 2016 / 2015 en %	2015	2016 <sup>(p)</sup>	Évolution 2016 / 2015 en points
Non classés	43 000	35 500	- 17,4	51,9	47,2	- 4,7
1 ou 2 étoiles	40 000	41 100	2,8	53,7	52,1	- 1,6
3 étoiles	95 500	130 800	37,0	59,1	61,0	1,9
4 ou 5 étoiles	61 900	73 800	19,2	59,6	55,8	- 3,8
Nord-est	61 400	64 700	5,4	55,5	56,2	0,7
Ouest	120 200	146 400	21,8	61,9	58,5	- 3,4
Sud	58 800	70 100	19,2	49,5	52,3	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>240 400</b>	<b>281 200</b>	<b>17,0</b>	<b>57,0</b>	<b>56,3</b>	<b>- 0,7</b>

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

## Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

## Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte  
Parc technologique de Saint-Denis  
10 rue Demarne - CS 72011  
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :  
Valérie Roux

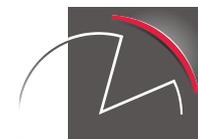
Rédaction en chef :  
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)  
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2016

## Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « **Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion** » ;
- Legros F., « **Fréquentation touristique 2015 : la fréquentation touristique repart à la hausse** », *Insee Analyses Réunion* n° 16, mai 2016 ;
- Legros F., « **Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement** », *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](https://twitter.com/InseeOI).



**Insee**  
Mesurer pour comprendre